

# UN BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

*Pour un transport collectif responsable en ville.*

## L'AMBITION

- Développer des transports collectifs de qualité à Miramas par des choix d'urbanisme favorables aux mobilités durables.
- Rendre un maximum d'espaces au public : enfants, parents, actifs, seniors, sportifs, promeneurs, touristes, etc.
- Connecter les quartiers entre eux par des voies douces pour vélo, trottinette, piéton.
- Améliorer la mobilité des habitants sur le territoire métropolitain : trains, bus, plan vélo, Intercités, aire de covoiturage.

## AGIR AUJOURD'HUI...

- ▶ Validation du projet de BHNS par la Métropole : une ligne « premium » desservira bientôt la ville en lien avec les lignes Lebus, Lecar et la gare SNCF de Miramas.
- ▶ Une nouvelle offre de mobilité appelée « BAM » (Bus à Miramas) par les habitants lors d'une consultation en ligne réalisée en décembre 2021.
- ▶ Lancement des travaux, fin 2023, pour une mise en service début 2025, avec un passage par la Maison des services et la zone d'activités des Molières.

## ... POUR DEMAIN

- Traverser la ville en 20 minutes, du [Village de marques](#) à l'avenue Jean Moulin en passant par les axes Nord/Sud.
- Aménager les principaux espaces publics : requalifier les avenues Marius Chalve, Saint-Exupéry Sud, la rue Marie Prad et les couloirs d'approche. Priorité des bus aux feux.  
Aménagements sécurisés et favorables aux cycles, en plus de ceux prévus par le Plan vélo.

## Les chiffres

Le BHNS en chiffres :

- **13 stations**
- **33 arbres** plantés, **412 arbustes** et **6482 plantes**
- **10 min d'attente** maximum en heure de pointe (20 minutes creuses)

## En 1 clin d'œil

Début 2025, Miramas bénéficiera d'un nouveau Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

- **Pourquoi ?** Développer un transport collectif de qualité et diminuer la pollution en ville
- **Qui ?** Miramasséens, touristes et professionnels
- **Où ?** Centre urbain
- **Comment ?** Un BHNS électrique prioritaire, au confort amélioré, avec horaires et périmètre élargis
- **Coût :** 6,5 M€ financés par la Métropole Aix-Marseille-Provence



## DES PROJETS COMPLÉMENTAIRES

Pour éviter la pollution urbaine.

### ► Décliner le Plan vélo métropolitain : 4,7 M€ (Métropole)



De nouvelles voies vertes et cyclables ©  
Marion Bouillet

Lauréate du projet AVELO 2, la Ville poursuit sa volonté de :

- Favoriser l'accès au vélo au plus grand nombre.
- Aménager des pistes cyclables sécurisées pour plus de vélo dans les trajets du quotidien.

### ► Des entrées de ville embellies, respectueuses de la biodiversité et des enjeux climatiques

Recalibrer les voies de circulation (qualités techniques, fonctionnalités) selon l'aménagement urbain et paysager d'une ville tournée vers la nature et les mobilités actives :

- **Entrée Nord** : depuis 2022, cet accès bénéficie de voies sécurisées pour les vélos et piétons, ainsi qu'un aménagement paysagé accueillant. Il servira l'accès au futur Village des Artisans autour d'Intermarché. 3 M€, cofinancés par la Métropole et l'État (dispositif 1% paysage).
- **Une nouvelle allée des Platanes** (chemin de la Péronne) : la nature et l'eau des canaux permet les déplacements à vélo, à pied, etc. Ce cheminement végétalisé, relie la ville depuis la gare en passant par le chemin de Calameau, le boulevard Aubanel vers le Village de marques, la salle des Fêtes et le Stadium Miramas Metropole. 1,4 M€.
- **Un nouvel accès routier à l'entrée Sud de Miramas** (dit Barreau de Sulauze) pour relier directement la voie rapide RN569. 6,7 M€ financés par le Département des Bouches-du-Rhône.
- **Création d'une nouvelle voie routière**, depuis ce Barreau de Sulauze vers le futur quartier Oasis, le PEM et l'entrée sécurisée à venir de la gare de triage : ces aménagements libèreront l'avenue Marius Chalve de la circulation des quartiers de l'entrée Sud et Ouest jusqu'à la gare. 4,8 M€ financés par Métropole.



[https://youtu.be/4JzJ\\_rgrdyQ?si=wcDx7ZsoF8eXe-8F](https://youtu.be/4JzJ_rgrdyQ?si=wcDx7ZsoF8eXe-8F)

## Zoom sur

### La commission citoyenne « Mobilités actives »

En 2022, la Ville lance une commission extramunicipale « mobilités actives » où peuvent échanger associations (cyclistes, marcheurs, environnement), conseils de quartier, services municipaux et élus.

#### Objectifs ?

- Réduire la pollution de l'air, lutter contre le réchauffement climatique, maintenir les habitants en bonne santé et développer la mobilité dite « active » : vélo, marche à pied, roller, trottinette sans moteur.
- Lancer un diagnostic d'utilisation des voiries et lieux de stationnement auprès des cyclistes, piétons et personnes à mobilité réduite pour des actions ciblées par quartier.
- Déjà réalisés : mobilier de stationnement vélo, aménagement de végétation sur voies vertes et lancement des diagnostics « en roulant » et « en marchant » par microquartier.